

L'hon. M. WINTERS: Je n'ai pas la compétence pour me prononcer sur ce point, et je ne sais pas si M. Irwin pourrait le faire. Mais nous savons jusqu'à quel point les films sont distribués.

*M. Dinsdale:*

D. Y a-t-il des chiffres sur les films qui peuvent être utilisés en Europe par l'entremise des ambassades?—R. Oui, je puis indiquer le nombre de représentations de films qui ont eu lieu et l'endroit où elles ont été données.

D. Cela prendrait bien du temps?—R. Oui. Dans quelques cas, l'augmentation a été phénoménale.

Le PRÉSIDENT: Par exemple, il est indiqué à la page 13 que les films de l'Office ont atteint un auditoire étranger non commercial de 9,663,795 dans quarante-cinq pays, ce qui donne une certaine idée de la distribution.

M. FRASER: C'est une augmentation sur le nombre de représentations qui ont été données, quand nous avons des bureaux au Mexique et en Australie?

Le TÉMOIN: C'est exact.

Le PRÉSIDENT: L'augmentation indiquée est de 15·9 p. 100.

M. FRASER: Oui, et d'après les chiffres que je possède, c'est une augmentation sur ceux que nous avons, lorsque l'Office avait des bureaux au Mexique et en Australie.

Le TÉMOIN: Nous avons actuellement vingt-trois titres de films de 35 mm. en distribution commerciale. Et c'est uniquement en Europe occidentale. Onze de ces films ont été mis en circulation depuis le début de l'année 1951-1952. Ces films couvrent un grand nombre de régions.

Nous avons récemment conclu une série de contrats de vente pour la distribution à l'étranger de nos films de 16 mm. Un de ces nouveaux contrats avec la Suède comprend cinq films de sujets différents. Nous avons un autre contrat de quatre titres pour les pays qui bénéficient du plan Marshall. Nous en avons un autre avec la France en vertu duquel le distributeur a accès à tous nos films de 16 mm. qu'il voudrait distribuer et il est actuellement à les examiner. Nous sommes en pourparlers avec la Grande-Bretagne au sujet d'un contrat de vente de films de 16 mm. pour l'hémisphère occidental. Nous en avons un autre pour des films fixes avec une des compagnies Rank. Nous avons, en plus, un contrat pour la distribution commerciale de 16 mm. pour une région très étendue.

Dans le domaine non commercial, nous travaillons très étroitement avec le ministère des Affaires extérieures et le ministère du Commerce. Par exemple, nous avons à Paris 573 copies en dépôt et l'auditoire à cet endroit a passé de 309,000 d'avril à décembre 1950 à 413,000 d'avril à décembre 1951.

En Allemagne, nous avons prêté 240 copies à des groupes éducatifs et culturels dont 87 titres et 205 copies l'ont été à Interfilms, agence de films anglaise qui fonctionne en Europe occidentale. L'Allemagne a aussi les négatifs de quatorze sujets différents dont elle est à tirer des copies pour fins de distribution. Cette distribution en Allemagne est entièrement distincte de celle qui se fait à nos postes de Bonn, de Berlin et de Francfort. La distribution provenant de ces agences d'avril à décembre 1950 a été d'environ 26,000, d'avril à décembre 1951, elle a été de 89,000.

En Italie, il y a eu une augmentation phénoménale de la distribution par l'entremise de notre ambassade à Rome. Mille cinquante-cinq d'avril à décembre 1950, et 384,799 d'avril à décembre 1951.

Les résultats varient avec le nombre et la qualité du personnel des postes. Nous nous efforçons continuellement de susciter de l'intérêt pour nos films. Il va sans dire que tout cela s'accomplit par l'entremise des Affaires extérieures.